

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux  
Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Les Préleveurs Indépendants	
Adresse du laboratoire	Pôle d'Aspach – Rue de la Station 68700 ASPACH-LE-BAS	
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2015	
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2019	
Date de mise à jour de la portée	-	
<b>Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles</b>		
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>		
A-1 - Prélèvements		Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site		Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>		-
<i>C - Analyses chimiques</i>		
C-1 - Analyses physico-chimiques		-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques		-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires		-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux		-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle		-
<i>D - Analyses de radioactivité</i>		-
<i>E - Analyses optionnelles</i>		
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles		-
E-2 - Analyses chimiques optionnelles		-
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité		-
<b>Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)</b>		
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>		
F-1 - Prélèvements		Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site		Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines		Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades		Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>		-
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>		
H-1 - Pour les eaux de piscines		-
H-2 - Pour les eaux de baignades		-
<i>I - Analyses optionnelles</i>		
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles		-
I-2 - Analyses chimiques optionnelles		-